

Arts du spectacle vivant



(Théâtre, Danse, Cirque)

Les activités artistiques relevant des **arts du spectacle vivant** sont caractérisées par la mise en jeu du corps et suscitent chez l'enfant de nouvelles sensations et émotions. Elles mobilisent et enrichissent son imaginaire en transformant ses façons usuelles d'agir et de se déplacer, **en développant un usage du corps éloigné des modalités quotidiennes et fonctionnelles**. Une pratique de ces activités artistiques adaptée aux élèves leur permet de mettre ainsi en jeu et en scène **une expression poétique du mouvement**, d'ouvrir leur regard sur les modes d'expression des autres, sur la manière dont ceux-ci traduisent différemment leur ressenti.

En imitant, en inventant ou en assemblant des propositions personnelles ou partagées, les élèves sont amenés à s'approprier progressivement un espace scénique pour s'inscrire dans une production collective. Ils entrent en relation avec les autres, que ce soit lors de rituels de début ou de fin de séance, lors de compositions instantanées au cours desquelles ils improvisent, ou lors d'un moment de production construit avec l'aide d'un adulte et que les enfants mémorisent. Grâce aux temps d'observation et d'échanges avec les autres, les enfants deviennent progressivement des spectateurs actifs et attentifs.

Théâtre



Cirque



Danse



M.A.J. le 12/10/2017

Dans cette rubrique

- [Arts visuels](#)
- [Arts du quotidien](#)
- [Arts de l'espace](#)
- [Arts du son](#)
- [Arts du langage](#)
- [Arts du spectacle vivant](#)
- [Patrimoine](#)
- [Arts et sciences](#)

Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale de Maine-et-Loire
Cité administrative
15 bis rue Dupetit Thouars
49047 Angers CEDEX
Tél. 02 41 74 35 35

Localisation